



Syndicat National des Médecins Vasculaires

79, rue de Tocqueville • 75017 PARIS
Tél. : 01 87 44 62 60 • Port. : 07 56 37 77 61

Email : secretariat@snmv.fr



kreussler
100...



Advancing the care of
patients with thrombosis

LSO Medical



VIATRIS

C.C.A.M.

ACTES TECHNIQUES EN MÉDECINE VASCULAIRE

2022

Retrouvez
toute l'actualité syndicale

est
à jour de

www.snmv.fr

DISPOSITIONS GÉNÉRALES DE LA CCAM

LES MODIFICATEURS D'URGENCE

Code P	35 €	Nuit de 20 h 00 à 0 h 00 (MG seulement).
Code S	40 €	Nuit de 0 h 00 à 8 h 00 (MG seulement).
Code U	25,15 €	Nuit de 20 h 00 à 8 h 00 (spés seulement).
Code F	19,06 €	Dimanches et jours fériés.

A noter que le code **modificateur U** pour les médecins spécialistes remplace le **P** (qui ne s'applique qu'aux médecins vasculaires non spécialistes).

Ces modificateurs U et P concernent la réalisation d'un acte urgent le soir après 20 heures, non prévu 8 heures auparavant.

ASSOCIATION D'ACTES

- Actes réalisés dans le même temps (seuls 2 actes sont cotables)

Code 1	100 %	L'acte dont le tarif est le plus élevé est facturé à taux plein
Code 2	50 %	Facturation du second acte
Code 3	75 %	Facturation du second, uniquement pour les actes chirurgicaux portant sur des membres différents, répertoriés ADC.

ATTENTION : Pour les actes d'échodoppler, un seul acte peut être tarifé, sauf deux exceptions prévues à la CCAM (acte de procédure EBQM002 et bilan d'ulcère de jambe).

- EXPLORATION D'UN ULCÈRE DE JAMBE :

• si IPS normaux (ulcère veineux ou autre) :

EJQM004 + EQQM006/2 = 75,60 + 21,12/2 = 86,16 €

• si IPS < 0.9 ou > 1.3 (artériopathie ou médiacalcosé) :

EJQM004 + EDQM001/2 = 75,60 + 69,93/2 = 110,57 €

- ACTES IDENTIQUES EN BILATÉRAL : Pour les libellés sans précision de latéralité, il convient de coter 2 fois l'acte en respectant les règles d'associations.

- ASSOCIATION POSSIBLE D'UN ACTE REMBOURSÉ ET D'UN ACTE NON REMBOURSÉ : mais l'ANR ne doit en aucun cas apparaître sur la feuille de soins (note d'honoraires).

REMBOURSEMENT SOUS CONDITIONS (RC)

- Sclérothérapie : inscrire sur la feuille de soins une croix X si l'acte a été réalisé dans un but thérapeutique (c'est-à-dire actes hors visée esthétique). Ceci est également prévu par les logiciels de télétransmission (code « Remboursement Exceptionnel » ou « sous conditions »).

EXEMPLES DE COTATION :

1. Sclérothérapie bilatérale :

Date des actes	Codes des actes	Activité	Autres actes (K, Cs C, P.) éléments de tarification CCAM		Montant des honoraires facturés
05.12.2021	EJNF002	1	1	X	18,93 €
05.12.2021	EJNF002	1	2	X	9,47 €
Total					28,40 €

2. Echodoppler artériel des membres inférieurs + aorte + prise des IPS :

Date des actes	Codes des actes	Activité	Autres actes (K, Cs C, P.) éléments de tarification CCAM		Montant des honoraires facturés
05.12.2021	DGQM001	1	1		76,59 €
05.12.2021	EQQM006	1	2		10,56 €
Total					87,15 €

NOUVEAUX ACTES A LA NOMENCLATURE

1) OCCLUSION DES TRONCS SAPHENES PAR SCLEROTHERAPIE SOUS GUIDAGE ECHOGRAPHIQUE

Soit 3 actes, **EJSF007, EJSF019, EJSF021.**

Conditions d'application :

- Ces actes concernent les troncs saphènes et leurs récives, et non les saphènes accessoires et les tributaires.
- Ceci pour un traitement de 1^{ère} intention (en concurrence avec le LEV, la RF, voire la chirurgie classique).
- Ils concernent uniquement une sclérothérapie à la mousse et non liquide.
- Les diamètres sont mesurés à mi-cuisse ou à mi-mollet, en orthostatisme.
- Le reflux doit être documenté antérieurement par un écho-doppler (bilan initial).
- Les scléroses de branches accessoires ou de perforantes ne sont pas tarifables dans la même séance.
- Le tarif comprend le repérage avant procédure, le guidage échographique et le contrôle immédiat.
- La procédure doit faire l'objet d'un compte rendu avec iconographie (photo avant et après l'injection de mousse).
- L'acte n'est tarifable qu'une fois pour la PS et si besoin 2 fois pour la GS en cas d'échec ou de résultat incomplet de la première procédure. Une séance supplémentaire serait cotée EJNI014.
- La mise en place d'une contention n'est pas tarifable en complément de l'acte.
- Il s'agit d'un acte de technique médicale (ATM) et la bilatéralité se fait le cas échéant à 50%.
- Ce sont des actes de sclérothérapie, soumis au remboursement exceptionnel (code RC).
- **L'acte préalable de repérage EJQM001 devient totalement proscrit et doit disparaître.**

2) OCCLUSION DES TRONCS SAPHENES PAR LASER ENDOVEINEUX

soit 4 actes : **EJSF466, EJSF418, EJSF475, EJSF771.**

Conditions d'application :

- L'acte doit exclusivement être réalisé en «secteur opératoire», donc en établissement.
- La contrepartie est l'application d'un GHS pour prise en charge de l'acte ambulatoire.
- Le reflux saphène doit être documenté antérieurement par un écho-doppler (bilan initial).
- Le tarif comprend le guidage échographique et le contrôle immédiat (un échomarquage est tarifable la veille).
- Les actes sans phlébectomies sont des actes de technique médicale (ATM) avec bilatéralité à 50%.
- Les actes avec phlébectomies sont des actes de chirurgie (ADC) avec bilatéralité à 75%.
- Le libellé provisoire EJSF900 (LEV non remboursable) disparaît de la nomenclature.

3) SUPPRESSION DE L'ACTE EJNI001 ET CREATION DE L'ACTE EJNI014

L'acte **EJNI001** est supprimé et remplacé par **EJNI014**, de même nature et même définition :

- Séance d'occlusion de veine du membre inférieur avec guidage échographique.
- L'acte peut être effectué à la mousse ou avec un sclérosant liquide.
- Il s'adresse à toute veine accessoire ou tributaire nécessitant une sclérothérapie échoguidée.
- Il n'est pas associable aux actes d'échosclérothérapie des troncs saphéniens EJSF007, EJSF019, et EJSF021.
- Il n'est pas associable aux actes de LEV de la GS ou de la PS avec phlébectomies EJSF418 et EJSF771.

- Il n'est pas associable à la sclérothérapie sans guidage EJNF002 sur le même membre.
- Le tarif comprend le repérage avant procédure, le guidage échographique et le contrôle immédiat
- Le tarif reste inchangé, à **37,46 €**.

4) ACTES SOUMIS AU FORFAIT DE 24 EUROS

- Lorsqu'un acte ou une association d'actes dépassent la somme de 120 euros au tarif opposable, le remboursement s'effectue uniquement par le régime général (AMO). Cependant il persiste un forfait non remboursable de 24 € à la charge du patient.
- Il faut donc préciser au patient que cette somme de 24 € ne sera pas remboursée par sa caisse mais est en général prise en charge par les mutuelles. Il faut inscrire le code PAV (Participation Assuré de Ville) sur la feuille de soins ou en télétransmission.
- Vous pouvez faire régler la totalité de l'acte. Le patient sera remboursé à l'exclusion des 24 € (qui seront payés secondairement par la mutuelle s'il en a une).
- Il est possible (mais bien sûr facultatif) de faire un tiers payant. Le patient règle alors uniquement 24 € et sa caisse vous règlera le montant de l'acte au tarif opposable auquel elle aura soustrait les 24 €. Ne pas oublier le code PAV.
- A noter que ce forfait de 24 € ne s'applique pas pour les patients en ALD (à la condition expresse que les actes rentrent dans le cadre de la maladie en ALD) ainsi que pour les CMU, ACS et femmes enceintes dans le 3^e trimestre. Il ne faut alors pas percevoir les 24 €.

EXEMPLE : EJSF021 (129,69 €)

- Le patient règle la totalité : croix **X** en case CCAM suivie du code PAV.
- Si tiers-payant, le patient paye 24 € : croix **X** en case CCAM suivie du code PAV et préciser TP AMO en télétransmission (en FSP, cocher la case «l'assuré n'a pas réglé la part obligatoire»).
- Si le patient est en CMU : croix **X**. Ecrire PAV. Préciser CMU en télétransmission (en FSP cocher également la case «l'assuré n'a pas payé la part obligatoire»).
- Si le patient est en ALD : nous vous rappelons que le traitement des varices n'est jamais pris en charge dans le cadre de l'ALD. La tarification est donc la même que pour les autres patients et le forfait de 24 € s'applique.

5) DEFINITIONS DES ACTES THERAPEUTIQUES SUR LES VEINES ET REMBOURSEMENT

Les textes officiels, et notamment la **CCAM**, introduisent des définitions précises dans la maladie variqueuse, qui reprennent celles de la **CEAP** :

- Varicosité ou télangiectasie = dilatation permanente de veinule intradermique, de diamètre mesuré en orthostatisme inférieur à 1 mm (**CLASSE C1**).
- Veine réticulaire ou varice réticulaire = dilatation permanente de veine sous-cutanée, de diamètre mesuré en orthostatisme de 1 à 3 mm (**CLASSE C1**).
- Varice = dilatation permanente de veine, de diamètre mesuré en orthostatisme de plus de 3 mm (**CLASSE C2**).

Les traitements des varicosités et veines réticulaires classées **C1** sont **NON REMBOURSABLES**.

Les traitements des varices classées **C2** sont **REMBOURSABLES**, y compris les **C2 asymptomatiques**. La mise au remboursement des nouveaux actes a donc été l'occasion de préciser les règles de prise en charge de la sclérothérapie et d'amener une délimitation nette entre acte de soin et acte non remboursable.

Au total les choses sont simples :

- ✓ Le C1 est non remboursable et relève d'une tarification séparée qui doit rester étrangère à la caisse.
- ✓ Le C2, asymptomatique ou symptomatique, est remboursable et doit se coter exclusivement en CCAM.

CODE	TEXTE	ACTIVITÉ	TARIF SECTEUR 1 ET OPTAM (EN EUROS)	TARIF SECTEUR 2	MODIFICATEURS UTILISABLES	
04 04.01 04.01.03.03	APPAREIL CIRCULATOIRE ACTES DIAGNOSTIQUES SUR L'APPAREIL CIRCULATOIRE Échographie des artères cervicocéphaliques [artères de la tête et du cou]					
EBQM001	Échographie-doppler des artères cervicocéphaliques extracrâniennes, sans mesure de l'épaisseur de l'intima-média	À l'exclusion de : échographie-doppler unilatérale ou bilatérale de l'œil et/ou de l'orbite (BZQM003) Avec ou sans : exploration des artères ophtalmiques épreuves dynamiques	1	69,93	69,93	F,P,S,U
EBQM900	Échographie-doppler des artères cervicocéphaliques extracrâniennes, avec mesure de l'épaisseur de l'intima-média		1	0	0	
EBQM002	Échographie-doppler des artères cervicocéphaliques extracrâniennes, avec échographie-doppler des artères des membres inférieurs		1	104,90	104,90	F,P,S,U
EBQM003	Échographie-doppler des vaisseaux cervico-céphaliques extracrâniens avec échographie-doppler transcrânienne des vaisseaux intracrâniens		1	94,16	94,16	F,P,S,U
EAQM004	Échographie-doppler transcrânienne des vaisseaux intracrâniens, sans épreuve pharmacodynamique	À l'exclusion de : échographie-doppler transfontanellaire des vaisseaux intra-crâniens (EAQM005). Formation : spécifique à cet acte en plus de la formation initiale	1	54,99	54,99	F,P,S,U
EAQM003	Échographie-doppler transcrânienne des vaisseaux intracrâniens, avec épreuve pharmacodynamique	À l'exclusion de : échographie-doppler transfontanellaire des vaisseaux intra-crâniens (EAQM005). Formation : spécifique à cet acte en plus de la formation initiale	1	54,99	54,99	F,P,S,U
EAQM005	Échographie-doppler transfontanellaire des vaisseaux intracrâniens		1	69,93	69,93	F,P,S,U
EAQM002	Monitoring de la circulation artérielle intracrânienne par doppler pulsé transcrânien	À l'exclusion de : monitoring peropératoire de la circulation artérielle intracrânienne	1	43,62	43,62	
04.01.03.04	Échographie des artères du membre supérieur					
ECQM002	Échographie-doppler des artères des membres supérieurs	Avec ou sans : manœuvres positionnelles - épreuve dynamique (test d'Allen). Facturation : ne peut pas être facturé avec échodoppler des veines des membres supérieurs	1	69,93	69,93	F,P,S,U
ECQM001	Examen doppler continu des artères des membres	Facturation : ne peut être facturé avec	1	69,93	69,93	

	supérieurs avec épreuve dynamique [test d'Allen] et manœuvres positionnelles					
04.01.03.05	Échographie de l'aorte abdominale					
DGQM002	Échographie-doppler de l'aorte abdominale, de ses branches viscérales et des artères iliaques		1	75,60	75,60	F,P,S,U
DGQM001	Échographie-doppler de l'aorte abdominale, de ses branches viscérales, des artères iliaques et des artères des membres inférieurs	Facturation : ne peut pas être facturé avec échodoppler des veines des membres inférieurs	1	76,59	76,59	F,P,S,U
04.01.03.06	Échographie des artères du membre inférieur					
EDQM001	Échographie-doppler des artères iliaques et des artères des membres inférieurs	Avec ou sans : échographie-doppler de l'aorte abdominale. Facturation : ne peut pas être facturé avec échodoppler des veines des membres inférieurs	1	69,93	69,93	F,P,S,U
04.01.03.07	Échographie des veines					
EFQM001	Échographie-doppler des veines des membres supérieurs	Avec ou sans : échographie-doppler des veines brachiocéphaliques - manœuvres dynamiques. Facturation : ne peut pas être facturé avec échodoppler des artères des membres supérieurs	1	69,93	69,93	F,P,S,U
DHQM001	Échographie-doppler transthoracique de la veine cave supérieure et de ses affluents chez l'enfant		1	69,93	69,93	F,P,S,U
EJQM004	Échographie-doppler des veines des membres inférieurs et des veines iliaques, sans marquage cutané	À l'exclusion de : échographie-doppler des veines des membres inférieurs et des veines iliaques, pour recherche de thrombose veineuse profonde (EJQM003). Avec ou sans : échographie-doppler de la veine cave inférieure. Facturation : ne peut pas être facturé avec échodoppler des artères des membres inférieurs.	1	75,60	75,60	F,P,S,U
EJQM001	Échographie-doppler des veines des membres inférieurs, avec marquage cutané ou cartographie hémodynamique	À l'exclusion de : échographie-doppler pour repérage préopératoire de pédicule vasculaire d'un lambeau de réparation (EZQM002) Avec ou sans : échographie-doppler de la veine cave inférieure. Facturation : ne peut pas être facturé avec écho-doppler des artères des membres inférieurs.	1	75,60	75,60	
EJQM003	Échographie-doppler des veines des membres inférieurs et des veines iliaques, pour recherche de thrombose veineuse profonde	Avec ou sans : échographie-doppler de la veine cave inférieure. Facturation : ne peut pas être facturé avec écho-doppler des artères des membres inférieurs	1	75,60	75,60	F,P,S,U
DHQM002	Échographie-doppler de la veine cave inférieure et de ses affluents		1	69,93	69,93	F,P,S,U

04.01.03.08	Autres échographies de l'appareil circulatoire					
ELQM001	Échographie-doppler des vaisseaux digestifs	Avec ou sans : échographie-doppler de l'aorte abdominale	1	69,93	69,93	F,P,S,U
ELQJ002	Échographie-doppler des vaisseaux pelviens et péniens, avec épreuve pharmacodynamique par injection transcutanée intracaverneuse	Indication : en milieu spécialisé urologique et/ou andrologique, pour un homme de moins de 60 ans, ayant eu un test oral ou intra-caverneux négatif et ayant accepté l'éventualité d'une intervention chirurgicale. Formation : spécifique à cet acte en plus de la formation initiale	1	69,93	69,93	
ELQM002	Échographie-doppler unilatérale ou bilatérale des vaisseaux des bourses et du cordon spermatique		1	37,05	37,05	F,P,S,U
EZQM001	Échographie-doppler d'une fistule artérioveineuse pour circulation extracorporelle		1	69,93	69,93	F,P,S,U
EZQM002	Échographie-doppler pour repérage préopératoire de pédicule vasculaire d'un lambeau de réparation		1	39,45	39,45	F,P,S,U
08.01.02	Échographie de l'appareil urinaire et génital					
JAQM002	Échographie-doppler transcutanée unilatérale ou bilatérale du rein et de ses vaisseaux		1	69,93	69,93	F,P,S,U
19.01.04	Échographie					
YYYY172	Échographie et/ou échographie doppler de contrôle ou surveillance de pathologie d'un ou deux organes intra-abdominaux et/ou intrapelviens, ou de vaisseaux périphériques	À l'exclusion de : échographie de contrôle ou surveillance de pathologie gravidique	1	37,80	37,80	F,P,S,U
04.01.08	Épreuves fonctionnelles de l'appareil circulatoire					
EQQP005	Capillaroscopie périunguëale		1	25,24	19,48	
EQQM003	Étude dynamique de la microcirculation digitale, par pléthysmographie, laser-doppler, thermométrie ou mesure transcutanée de la pression partielle en oxygène [TcPO ₂]	Avec ou sans : mesure de la pression intra-artérielle digitale à la main et/ou au pied. Test d'hyperthermie postischémique digitale. Étude du réflexe veinoartériolaire. Test de réactivité au froid de la microcirculation digitale. Indication : retentissement microcirculatoire d'une maladie vasculaire des membres. Formation : spécifique à cet acte en plus de la formation initiale	1	18,93	15,01	
EQQM006	Mesure de la pression intraartérielle d'un membre en au moins 3 points, par doppler transcutané ou pléthysmographie		1	21,12	21,12	F,P,S,U
EJQP001	Pléthysmographie veineuse des membres inférieurs		1	23,13	19,87	

CODE	TEXTE	ACTIVITÉ	TARIF SECTEUR 1 ET OPTAM (EN EUROS)	TARIF SECTEUR 2	MODIFICATEURS UTILISABLES	
EQQM004	Mesure de la distance de marche sur tapis roulant ou par enregistrement électromagnétique, avec mesures de la pression systolique résiduelle de cheville et du temps de récupération [test de Strandness] par doppler continu transcutané ou pléthysmographie	1	0	0		
04.04 04.04.03.07	ACTES THÉRAPEUTIQUES SUR LES VEINES Autres exérèses de veine du membre inférieur					
EJFB001	Séance d'exérèse de segment de varice ou de veine perforante du membre inférieur, par voie transcutanée sous anesthésie locale	Séance de phlébectomie du membre inférieur selon Müller	1	70,10	66,99	
EJFA008	Exérèse de la grande veine saphène sans exérèse de la crosse, par abord directs multiples sous anesthésie locale	Avec ou sans : exérèse ou ligature de la veine collatérale, ligature de veine perforante. Phlébectomie ambulatoire saphène interne en l'absence d'incontinence ostiale. Environnement : spécifique ; milieu chirurgical.	1	94,05	94,05	
EJFA009	Exérèse de la petite veine saphène sans exérèse de la crosse, par abord directs multiples sous anesthésie locale	Avec ou sans : exérèse ou ligature de veine collatérale, ligature de veine perforante. Phlébectomie ambulatoire saphène externe en l'absence d'incontinence ostiale. Environnement : spécifique ; milieu chirurgical	1	94,05	94,05	
EJFA002	Exérèses multiples de branches de la grande veine saphène et/ou de la petite veine saphène sous anesthésie générale ou locorégionale par abord direct Anesthésie	Phlébectomie étendue du membre inférieur sous anesthésie générale ou locorégionale,	1	143,22	122,57	A,7
04.04.03.06	Exérèse des veines saphènes					
EJFA007	Exérèse de la crosse de la grande veine saphène, par abord direct Anesthésie	Crossectomie saphène interne, par abord direct. Environnement : spécifique : milieu chirurgical	1	101,39	85,14	A,J,K,7
EJFA004	Exérèse de la crosse de la petite veine saphène, par abord direct Anesthésie	Avec ou sans : ligature ou résection de la portion terminale de veine surale (jumelle) et/ou de veine perforante de la région poplitée. Crossectomie saphène externe. Environnement : spécifique : milieu chirurgical	1	107,06	88,43	A,J,K,7
EJFA006	Exérèse secondaire de la crosse de la grande veine saphène ou de la petite veine saphène, par abord direct Anesthésie	Avec ou sans : éveinage saphène - phlébectomie complémentaire. Résection de cavernome d'une veine saphène. Environnement : spécifique : milieu chirurgical	1	285,73	235,06	A,J,K,7
			4	76,97		

04.04.03.06	Occlusion de veine du membre inférieur					
EJNF002	Séance de sclérose de varice du membre inférieur, par injection intraveineuse transcutanée sans guidage	Indication : acte thérapeutique Facturation : les actes à visée esthétique ne peuvent pas être facturés.	1	18,93	18,93	Remboursement sous conditions RC
EJNJO14	Occlusion de veine du membre inférieur par injection intraveineuse transcutanée de produit sclérosant avec guidage échographique A l'exclusion de : - Occlusion de la grande veine saphène par injection intraveineuse transcutanée de produit sclérosant avec guidage échographique (EJSF007). - Occlusion de la petite veine saphène par injection intraveineuse transcutanée de produit sclérosant avec guidage échographique (EJSF019). - Occlusion pour récurrence d'insuffisance de la grande veine saphène au trigone fémoral (trigle de Scarpa) et/ou de la petite veine saphène de la fosse poplitée (creux poplité) par injection intraveineuse transcutanée de produit sclérosant avec guidage échographique (EJSF021).	Selon les recommandations du Conseil National Professionnel de Médecine Vasculaire. Facturation : Le tarif prend en compte : - Le repérage échographique pré procédure immédiat - Le guidage échographique - Le contrôle échographique post procédure immédiat. Ne peut pas être codé en association avec une séance d'occlusion de veine de membre inférieur, par injection intraveineuse transcutanée de produit sclérosant sans guidage (EJNF002) sur le même membre.	1	37,46	37,46	Remboursement sous conditions RC
EJSF007	Occlusion de la grande veine saphène par injection intraveineuse transcutanée de produit sclérosant avec guidage échographique Avec ou sans : - Sclérose et/ou phlébectomie de veine variqueuse superficielle collatérale et/ou accessoire de la grande veine saphène - Sclérose et/ou ligature de veine perforante du territoire de la grande veine saphène.	- Insuffisance de la grande veine saphène symptomatique associée à un reflux documenté par échodoppler - Traitement de première intention pour un diamètre interne mesuré en coupe échographique transversale à mi-cuisse, en position debout, inférieur ou égal à 8 mm hors ectasie. - Selon les recommandations du Conseil National Professionnel de Médecine Vasculaire. Facturation : Le tarif prend en compte - Le repérage échographique pré procédure immédiat - Le guidage échographique - Le contrôle échographique post procédure immédiat	1	94,64	94,64	Remboursement sous conditions RC
EJSF019	Occlusion de la petite veine saphène par injection intraveineuse transcutanée de produit sclérosant avec guidage échographique Avec ou sans : - Sclérose et/ou phlébectomie de veine variqueuse superficielle collatérale et/ou accessoire de la petite veine saphène - Sclérose et/ou ligature de veine perforante du territoire de la petite veine saphène.	- Insuffisance de la petite veine saphène symptomatique associée à un reflux documenté par échodoppler - Traitement de première intention pour un diamètre interne mesuré en coupe échographique transversale à mi-mollet, en position debout, inférieur ou égal à 8 mm hors ectasie. - Selon les recommandations du Conseil National Professionnel de Médecine Vasculaire. Facturation : Le tarif prend en compte :	1	94,64	94,64	Remboursement sous conditions RC

		<ul style="list-style-type: none"> - Le repérage échographique pré procédure immédiat - Le guidage échographique - Le contrôle échographique post procédure immédiat. 				
EJSF021	<p>Occlusion pour récurrence d'insuffisance de la grande veine saphène au triangle fémoral (triangle de Scarpa) et/ou de la petite veine saphène à la fosse poplitée (creux poplité) par injection intraveineuse transcutanée de produit sclérosant avec guidage échographique.</p> <p>Sclérose de cavernome de veine saphène</p> <p>Avec ou sans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sclérose et/ou phlébectomie de veine varicelleuse superficielle collatérale et/ou accessoire de saphène - Sclérose et/ou ligature de veine perforante du territoire de veine saphène. 	<ul style="list-style-type: none"> - Selon les recommandations du Conseil National Professionnel de Médecine Vasculaire. <p>Facturation : Le tarif prend en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le repérage échographique pré procédure immédiat - Le guidage échographique - Le contrôle échographique post procédure immédiat. 	1	129,69	129,69	Remboursement sous conditions RC Code PAV
EJSF008	Occlusion de la grande veine saphène au-dessus du tiers moyen de la jambe par radiofréquence, par voie veineuse transcutanée avec guidage échographique	<p>Indication : insuffisance de grande veine saphène dont le reflux a été mis en évidence par échodoppler</p> <p>Environnement : en secteur opératoire selon les termes de l'arrêté du janvier 1993</p> <p>Facturation : le tarif prend en compte le guidage échographique</p>	1	147,21	107,88	
EJSF032	Occlusion de la grande veine saphène au-dessus du tiers moyen de la jambe par radiofréquence, par voie veineuse transcutanée avec guidage échographique et phlébectomies homolatérales et/ou ligature de la veine perforante de la grande veine saphène homolatérale	<p>Indication : insuffisance de grande veine saphène dont le reflux a été mis en évidence par échodoppler</p> <p>Environnement : en secteur opératoire selon les termes de l'arrêté du janvier 1993</p> <p>Facturation : le tarif prend en compte le guidage échographique</p>	1	191,43	138,71	
EJSF466	Occlusion de la grande veine saphène au-dessus du tiers moyen de la jambe par laser, par voie veineuse transcutanée avec guidage échographique	<p>Insuffisance de la grande veine saphène symptomatique associée à un reflux documenté par échodoppler.</p> <p>Selon les préconisations formulées par la Haute Autorité de Santé en 2008 et en 2016.</p> <p>Environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - spécifique au secteur opératoire selon les termes de l'arrêté du 7 Janvier 1993. - Conditions de réalisation selon les préconisations formulées par la Haute Autorité de Santé en 2008 et en 2016. <p>Facturation : Le tarif prend en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le guidage échographique - Le contrôle échographique post procédure immédiat - La procédure de guidage échographique doit être 	1	150,72	150,72	

		conforme aux évaluations de 2008 et de 2016 par la Haute Autorité de Santé (HAS).			
EJSF418	<p>Occlusion de la grande veine saphène au-dessus du tiers moyen de la jambe par laser, par voie veineuse transcutanée avec guidage échographique et phlébectomies homolatérales et/ou ligature de veine perforante de la grande veine saphène homolatérale.</p> <p>Avec ou sans : sclérose de veine perforante superficielle, collatérale et/ou accessoire homolatérale</p>	<p>Insuffisance de la grande veine saphène symptomatique associée à un reflux documenté par échodoppler.</p> <p>Selon les préconisations formulées par la Haute Autorité de Santé en 2008 et en 2016.</p> <p>Environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - spécifique au secteur opératoire selon les termes de l'arrêté du 7 Janvier 1993. - Conditions de réalisation selon les préconisations formulées par la Haute Autorité de Santé en 2008 et en 2016. <p>Facturation : Le tarif prend en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le guidage échographique - Le contrôle échographique post procédure immédiat - La procédure de guidage échographique doit être conforme aux évaluations de 2008 et de 2016 par la Haute Autorité de Santé (HAS). 	1	187,18	187,18
EJSF475	<p>Occlusion de la petite veine saphène au-dessus du tiers inférieur de la jambe par laser, par voie veineuse transcutanée avec guidage échographique.</p>	<p>Insuffisance de la petite veine saphène symptomatique associée à un reflux documenté par échodoppler.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Selon les préconisations formulées par la Haute Autorité de Santé en 2008 et en 2016. <p>Environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - spécifique au secteur opératoire selon les termes de l'arrêté du 7 Janvier 1993. - Conditions de réalisation selon les préconisations formulées par la Haute Autorité de Santé en 2008 et en 2016. <p>Facturation : Le tarif prend en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le guidage échographique - Le contrôle échographique post procédure immédiat - La procédure de guidage échographique doit être conforme aux évaluations de 2008 et de 2016 par la Haute Autorité de Santé (HAS). 	1	157,02	157,02
EJSF771	<p>Occlusion de la petite veine saphène au-dessus du tiers inférieur de la jambe par laser, par voie veineuse transcutanée avec guidage échographique et phlébectomies homolatérales et/ou ligature de veine perforante de la petite veine saphène homolatérale.</p> <p>Avec ou sans : sclérose de veine perforante, superficielle, collatérale et/ou accessoire</p>	<p>Insuffisance de la petite veine saphène symptomatique associée à un reflux documenté par échodoppler.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Selon les préconisations formulées par la Haute Autorité de Santé en 2008 et en 2016. <p>Environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - spécifique au secteur opératoire selon les termes 	1	184,34	184,34

	homolatérale	de l'arrêté du 7 Janvier 1993. - Conditions de réalisation selon les préconisations formulées par la Haute Autorité de Santé en 2008 et en 2016. Facturation : Le tarif prend en compte : - Le guidage échographique - Le contrôle échographique post procédure immédiat - La procédure de guidage échographique doit être conforme aux évaluations de 2008 et de 2016 par la Haute Autorité de Santé (HAS).				
EJSA003	Ligature d'une veine profonde du membre inférieur, par abord direct Anesthésie	Indication : traumatisme, risque d'embolie septique, anévrisme rompu	1 4	138,96 69,28	106,94	A,J,K,7
EJSC001	Ligature de veine perforante du membre inférieur, par vidéochirurgie Anesthésie		1 4	0	0	
EJSA001	Ligature de plusieurs veines perforantes jambières, par abord direct Anesthésie	Indication : ligature de perforantes en zone cutanée saine	1 4	185,05 75,14	133,67	A,7
04.04.03.09	Autres actes thérapeutiques sur les veines des membres					
EQBP001	Contention veineuse fixe prenant au moins 2 segments de membre, par pose de bande collante ou cohésive	À l'exclusion de : contention veineuse peropératoire ou postopératoire. Facturation : maximum 2 par semaine	1	14,02	12,17	
04.04.10.02	Désobstruction de veine					
EPJB015	Évacuation de thrombus de veine superficielle des membres ou du cou, par voie transcutanée		1	23,51	23,51	F,P,S,U
05 05.02 05.02.02.06	SYSTÈME IMMUNITAIRE ET SYSTÈME HÉMATOPOÏÉTIQUE ACTES THÉRAPEUTIQUES SUR LE SYSTÈME IMMUNITAIRE Autres actes thérapeutiques sur les vaisseaux et les nœuds lymphatiques					
FCBP001	Séance de compression [pressothérapie] mercurielle d'un membre	Indication : lymphoedème ou phléboedème. Facturation : 10 séances maximum en 6 mois.	1	28,80	28,80	
FCBP002	Séance de compression [pressothérapie] pneumatique unilatérale ou bilatérale d'un membre	Indication : lymphoedème ou phléboedème. Facturation : 10 séances maximum en 6 mois.	1	28,80	28,80	